

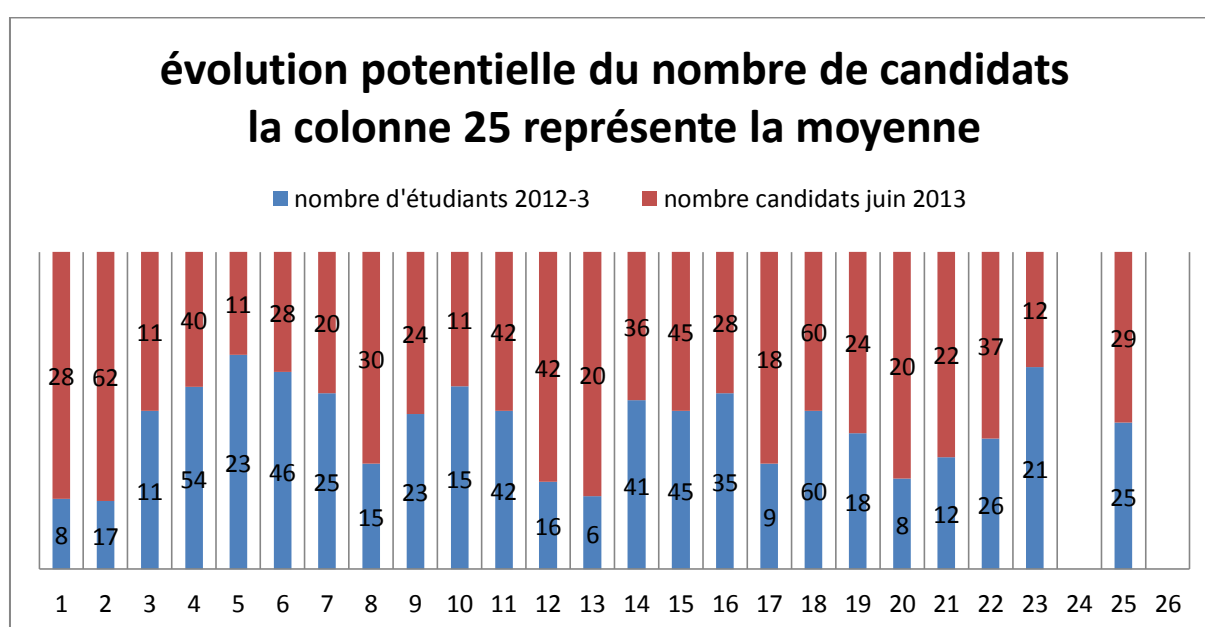
DONNÉES GLOBALES

- nombre d'étudiants en capes pour la session « normale » 2012-2013 / pour la session de juin 2013 / prospectif juin 2014.

Le graphique 1 fait état d'un nombre de candidats très variable selon les académies, allant de 6 à 60 candidats, avec une moyenne de 25 pour le concours 2012-2013.

Pour le second concours 2013, la plupart des collègues ont ajouté au chiffre précédent le nombre d'étudiants en master 1 préparant actuellement un master enseignement. Nous passons donc à une fourchette dont les extrêmes sont 11 et 62.

GRAPHIQUE 1



QUESTIONS

Si l'on prend à témoin notre académie de Rouen, nous avons 8 inscrits cette année, mais avons une trentaine d'admissibles... Les étudiants de 2011-2012 ne se sont pas réinscrits à l'université tout en préparant le capes pour la seconde, voire la troisième fois. Ils ont donc passé les épreuves en candidats libres, étant pour la plupart salariés (par obligation...).

SERA-T-IL TOUJOURS POSSIBLE DE PASSER LE CAPES EN CANDIDAT LIBRE APRÈS 2013 ?

QUELS CHIFFRES VONT ÊTRE PRIS EN COMPTE PAR LE(S) MINISTÈRE(S) POUR ACCRÉDITER OU PAS UN PARCOURS MEEF/PLC/ (?) ANGLAIS ? LES CANDIDATS EFFECTIFS AU CONCOURS OU LES INSCRITS À L'UNIVERSITÉ ?

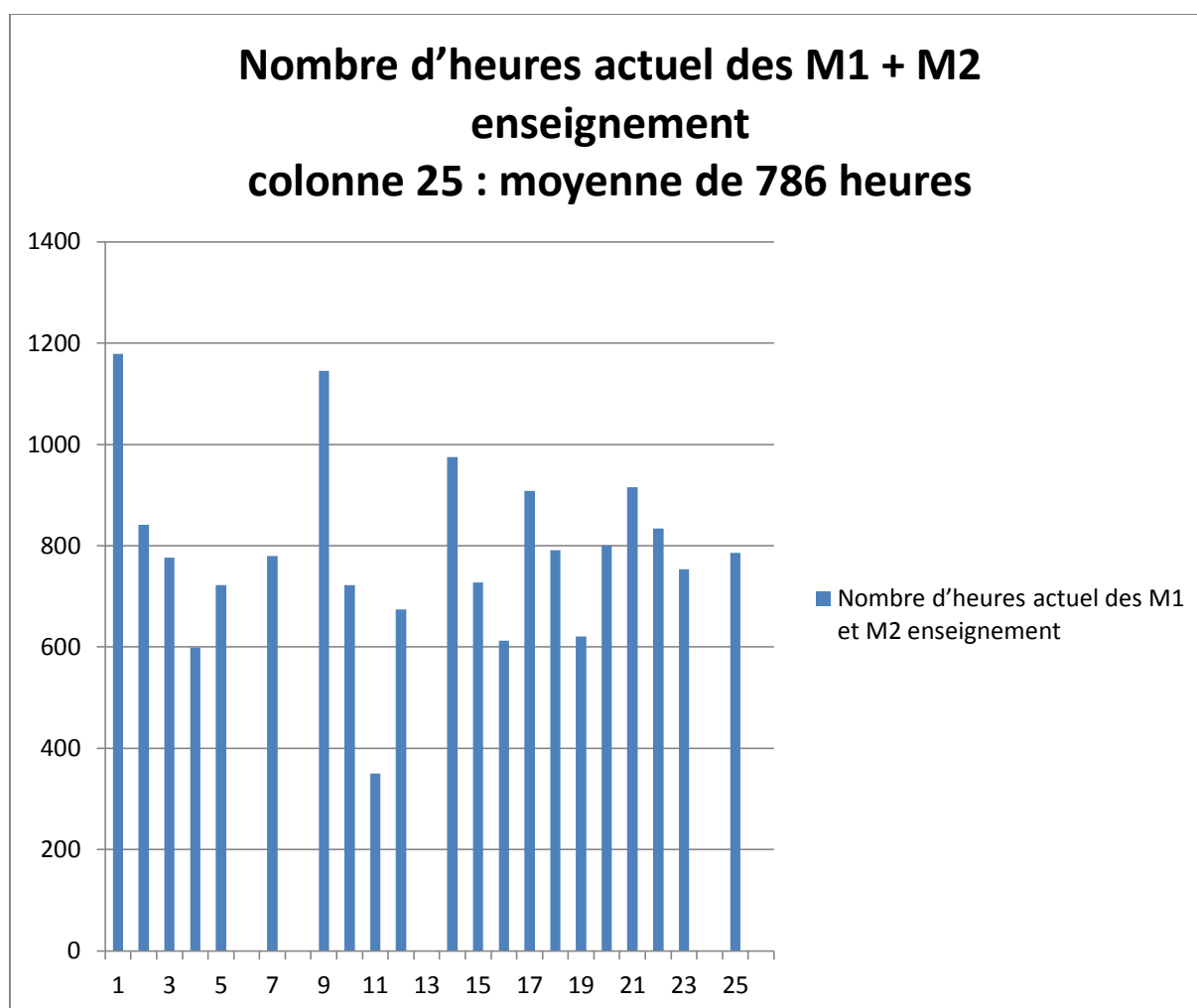
NOMBRE D'HEURES ACTUEL DES M1 ET M2 ENSEIGNEMENT / NOMBRE D'HEURES ALLOUÉ DANS LA NOUVELLE MAQUETTE

Le nombre d'heures affectées aux masters enseignement semble varier dans des proportions importantes d'une université à l'autre.

De 350 (mais il y a sans doute une erreur...) à 1179, pour une moyenne de 786 heures.

Dans les projets actuels, peu de collègues ont mentionné le nombre d'heures alloué aux nouveaux masters par les maquettes en cours. Il semblerait que le chiffre de 700 heures puisse servir de base à la réflexion. Pour certains, c'est une diminution drastique, surtout quand il existait plusieurs sites de formation au capes dans la même académie.

GRAPHIQUE 2



QUESTIONS

Considérons le découpage du concours en 4 blocs. Nous savons que le disciplinaire y vaut pour 1/6 de l'évaluation. Ceci implique que seules 117 heures risqueraient proportionnellement d'être affectées à la préparation de ce bloc.

LE DISCIPLINAIRE SOUS-TENDANT TOUTE PRATIQUE ENSEIGNANTE, NE PEUT-ON ENVISAGER QUE 50% DES HEURES RESTANTES SOIENT SYSTÉMATIQUEMENT AFFECTÉES À LA CONSOLIDATION (POUR

NE PAS DIRE L'ACQUISITION) DES COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES INDISPENSABLES À LA PRATIQUE ENSEIGNANTE ?

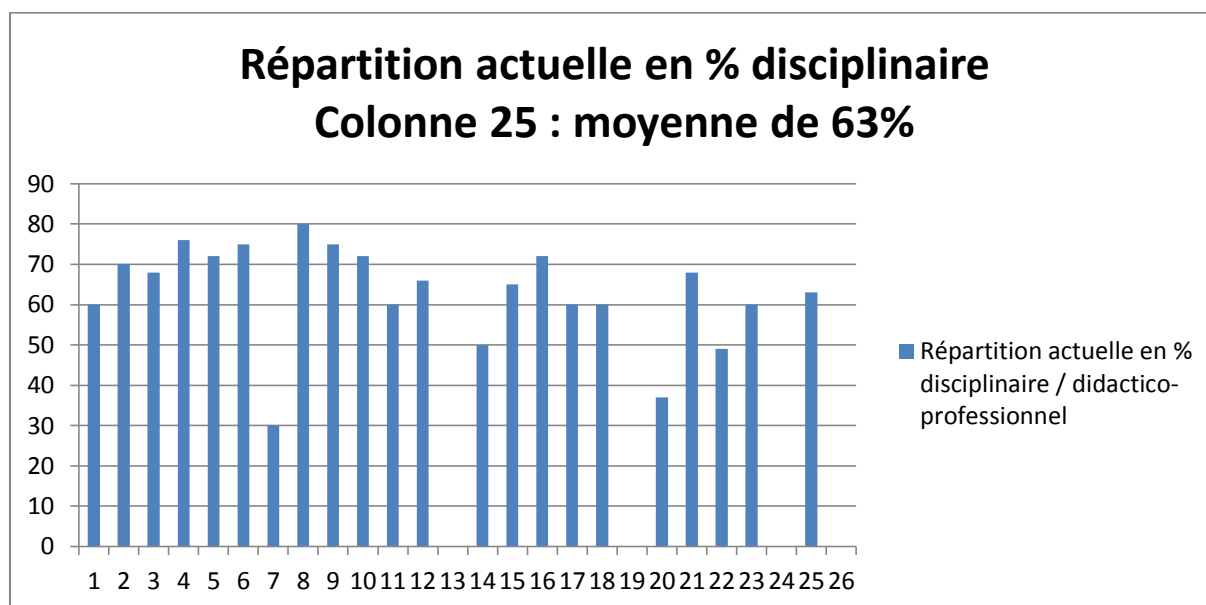
COMMENT RÉPARTIR CES HEURES ENTRE M1 ET M2 QUAND ON SAIT DORES ET DÉJÀ QUE LE M1 SERA SURCHARGÉ POUR LES ÉTUDIANTS ?

RÉPARTITION ACTUELLE EN % DISCIPLINAIRE / DIDACTICO-PROFESSIONNEL

À deux exceptions près, il semble que la formation disciplinaire au sein du master enseignement jouissait jusqu'alors qu'une position privilégiée en cohérence avec la nécessité de consolider les compétences des étudiants dans leur spécialité.

La répartition disciplinaire / didactico-professionnel était en gros $\frac{2}{3} - \frac{1}{3}$, avec une variation significative au S4 du master qui inversait généralement le pourcentage.

GRAPHIQUE 3



QUESTIONS

Si l'on considère la dernière maquette qui nous a été communiquée à Rouen par le comité de suivi de master (et qui est supposée n'être qu'une proposition...), là où nous avons en moyenne 70 ECTS pour évaluer la partie disciplinaire, nous en aurons 38 à 40, c'est-à-dire $\frac{1}{3}$ des 120 ECTS du master MEEF :

	Bloc 1 Disciplinaire	Bloc 2 Didactique	Bloc 3 Recherche	Bloc 4 Contexte d'exercice du métier	Bloc 5 Mises en situation professionnelle
Master 1	30 (± 2) ECTS	15 (± 2) ECTS	6 ($^0_{+2}$) ECTS	6 (± 2) ECTS	3 (± 0) ECTS
Master 2	8 (± 2) ECTS	16 (± 2) ECTS	10 ECTS (intégrés aux 30 ECTS du bloc 5)	6 (± 2) ECTS	30 ECTS (intégrant les 10 ECTS relatifs au bloc 3)

PEUT-ON ENCORE INCLURE LE BLOC « RECHERCHE » DANS LA PARTIE DISCIPLINAIRE DANS LA MESURE OÙ LA DÉFINITION EN EST PLUS QUE FLOUE :

Méthodologie de la recherche universitaire (intégrant un stage en laboratoire pour les disciplines expérimentales). Maîtrise des compétences méthodologiques nécessaires à l'évolution et à l'approfondissement des compétences enseignantes (en rapport avec l'un ou plusieurs des blocs de compétences).

LE BLOC « DIDACTIQUE » CONCERNE-T-IL EFFECTIVEMENT LA DIDACTIQUE (AUQUEL CAS ELLE FAIT PARTIE DU BLOC DISCIPLINAIRE) OU LA DIDACTIQUE EST-ELLE VUE COMME SYNONYME DE « PÉDAGOGIE » (COMME CE FUT TROP SOUVENT LE CAS PAR LE PASSÉ), LE MOT « PÉDAGOGIE » N'ÉTANT D'AILLEURS PLUS GUÈRE UTILISÉ DANS LE DISCOURS OFFICIEL ?

ÉTAT DE LA CONCEPTION DES NOUVELLES MAQUETTES

Il n'est guère possible d'établir de statistiques sur ce point, certains collègues participant à des commissions, d'autres n'ayant aucune information à ce sujet. Ce qui est certain, c'est que les rectorats ont la mainmise sur l'organisation des futures ESPE ainsi que sur la nomenclature qui régira les masters.

Dans les diverses commissions qui siègent actuellement, les représentants de l'Inspection du second degré, du premier degré, du rectorat, des Sciences de l'éducation, de l'IUFM, et des UFR travaillent ensemble, les UFR représentant... 1/6 de l'ensemble...

QUESTION

L'INTÉGRATION DE REPRÉSENTANTS DES UFR À CES COMMISSIONS N'EST-ELLE PAS À DOUBLE TRANCHANT ?

D'une part ils prennent part aux débats (mais n'ont pas véritablement voix au chapitre), ce qui peut être vu comme positif, d'autre part, leur présence cautionne l'exigence de « collaboration » posée par le ministère comme condition *sine qua non* de possibilité d'accréditation des ESPE.

Rappelons que ce n'est pas parce qu'un dossier d'ESPE remontera au ministère fin février qu'il y aura accréditation de l'ESPE en question.

- Trilogie mention / spécialité / parcours : une seule mention MEEF avec spécialités PE, PLC, PLP et parcours anglais, allemand... ou plusieurs mentions affichant un métier, PE, PLC, PLP avec les disciplines comme spécialités ... (cf. le souhait de la Ministre de voir disparaître 5800 mentions...)

Il semblerait que nous sommes unanimes sur deux points :

Les spécialités ont disparu et nous aurons un master MEEF avec un parcours PLC. Il ne sera pas fait mention de la spécialité « anglais » dans la délivrance du diplôme.

Tous les collègues qui ont répondu au questionnaire s'accordent pour le regretter et pour voir dans cette disparition inquiétante le reflet de l'amenuisement du disciplinaire dans la formation master.

Les masters formeront des enseignants. Pas des enseignants d'anglais.

QUESTION

CETTE DISPARITION PROGRAMMÉE DES SPÉCIALITÉS AURA-T-ELLE POUR COROLLAIRE LA MISE À DISPOSITION DES ENSEIGNANTS POUR ENSEIGNER TOUTE AUTRE MATIÈRE QUE CELLE DONT ILS ÉTAIENT AUPARAVANT SUPPOSÉS ÊTRE SPÉCIALISTES ?

LES NOUVEAUX CAPÉSIENS SERONT-ILS DES « PEGC NOUVELLE FORMULE » ? (CF. LE PROCESSUS SIMULTANÉ DE RÉFORME DE LA L1).

COMME LE MINISTÈRE PROPOSE DES MENTIONS MEEF DONT LE NOMBRE EST GLOBALEMENT ÉQUIVALENT AUX MENTIONS ACTUELLEMENT EXISTANTES EN MASTER ENSEIGNEMENT, QUELLES SERONT LES 5800 MENTIONS DE MASTER QUI VONT DISPARAÎTRE ? (EST-CE VRAIMENT UNE QUESTION... QUAND IL SERAIT QUESTION QUE L'AN PROCHAIN, L'AGRÉGATION SOIT AUSSI MISE EN CHANTIER DE RÉFORME SOUS L'ÉGIDE DES ESPE)

- **Stages : poids dans la maquette master. Actuellement / projeté.**

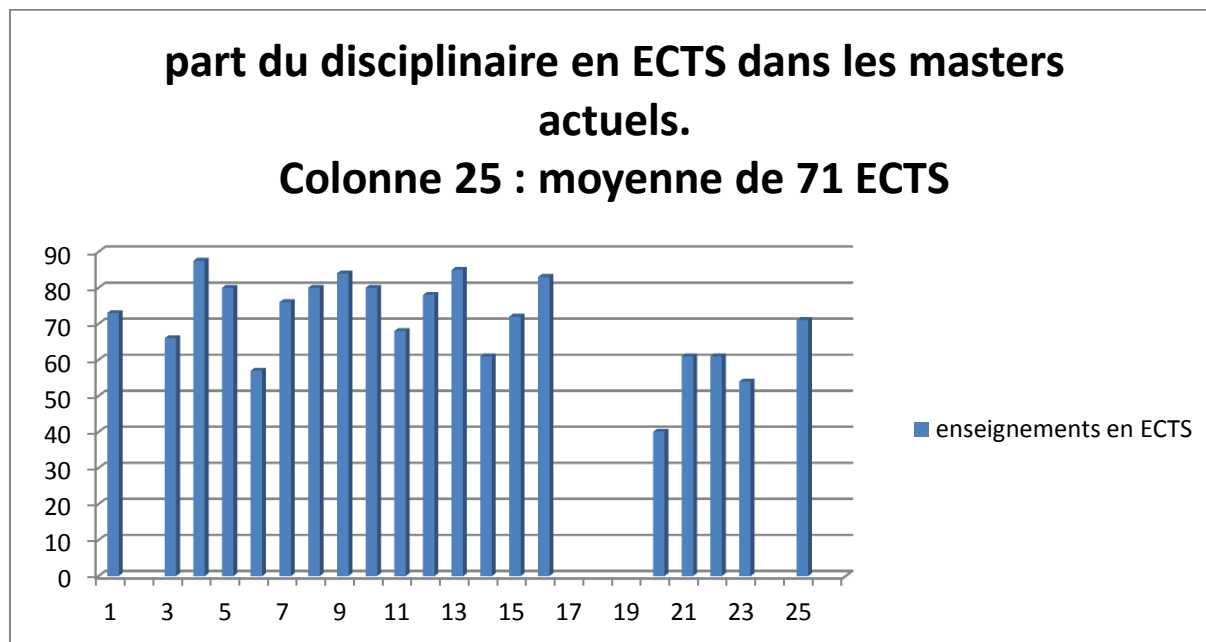
Merci aux collègues qui ont répondu. Il y a en moyenne 2 semaines de stage en M1 et 6 en M2 pour l'instant.

Nous savons que le poids des stages va devenir très lourd, à la fois dans la maquette de licence (où il n'est pas impossible que les stages soient affectés d'ECTS « remplaçant » des enseignements disciplinaires) et en master.

CONCOURS

- Enseignements disciplinaires actuels de préparation au concours (thème, version...) poids respectif en ECTS dans la maquette actuelle, M1, M2, écrit, oral.

GRAPHIQUE 4



ENSEIGNEMENTS ESTIMÉS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA COMPÉTENCE DISCIPLINAIRE D'UN PROFESSEUR D'ANGLAIS (SYNTHÈSE)

Nous sommes tous d'accord pour estimer que la formation actuelle doit être maintenue en l'état, avec une attention toute particulière portée à la maîtrise de la langue parlée :

compétences orales en LE

MISE À L'ÉPREUVE DE LA RÉACTIVITÉ ET DE L'APTITUDE À COMMUNIQUER DES CANDIDATS LORS D'ÉCHANGES ORAUX EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS

CAPACITÉ À PRÉSENTER UN DISCOURS ORAL SUIVI EN ANGLAIS SUR UN SUJET DE CIVILISATION ET/OU DE LITTÉRATURE ANGLOPHONE

linguistique

CAPACITÉ À TRADUIRE DANS LES DEUX SENS ET À ANALYSER DES FAITS DE LANGUE

CAPACITÉ À EXPLIQUER DES NOTIONS CLAIREMENT, TANT À L'ORAL QU'À L'ÉCRIT

CONNAISSANCE DU FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME LINGUISTIQUE DE L'ANGLAIS (INCLUANT DES NOTIONS DANS TOUS LES DOMAINES DE LA LINGUISTIQUE : MORPHOLOGIE, SYNTAXE, LEXICOLOGIE, PHONÉTIQUE) ET MAÎTRISE D'UNE OU DEUX APPROCHES THÉORIQUES

connaissances « culturelles »

CONNAISSANCES APPROFONDIES EN CIVILISATION ET LITTÉRATURES DU MONDE ANGLOPHONE (CORPUS)

CAPACITÉ À MENER DES RECHERCHES DANS LES DOMAINES DE LA CIVILISATION ET DE LA LITTÉRATURE DE LANGUE ANGLAISE. MÉMOIRE DE RECHERCHE QUI NE SOIT PAS LIÉ UNIQUEMENT À LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

méthodologie

CAPACITÉ DE RÉDACTION EN ANGLAIS (DISCOURS CONSTRUIT, ARGUMENTÉ, SUR UN SUJET DE CIVILISATION OU DE LITTÉRATURE DONNÉ)

CAPACITÉ À SYNTHÉTISER DES INFORMATIONS, À LES HIÉRARCHISER ET À LES COMMUNIQUER TANT À L'ÉCRIT QU'À L'ORAL

réflexion didactique et disciplinaire

CAPACITÉ À ANALYSER DES DOCUMENTS DANS UNE PERSPECTIVE DIDACTIQUE ET À PROPOSER DES PISTES D'EXPLOITATION : MOBILISATION DES SAVOIRS DISCIPLINAIRES PRÉSUPPOSÉS ACQUIS : CULTURELS, LINGUISTIQUES ET PSYCHOLINGUISTIQUES (PROCESSUS D'ACQUISITION ET APPRENTISSAGE) ET DES SAVOIRS MÉTHODOLOGIQUES (LOGIQUES D'EXPLOITATION DE L'IMAGE, UTILISATION DES TIC, MÉTHODOLOGIE DE LA COMPRÉHENSION ET DE LA PRODUCTION, ORALES ET ÉCRITES)

CAPACITÉ À PRÉSENTER DES PISTES D'EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE À PARTIR DE DOCUMENTS AUTHENTIQUES POUR UN CYCLE D'ENSEIGNEMENT DONNÉ

CAPACITÉ À RÉFLÉCHIR SUR SA PRATIQUE

- **Compétences disciplinaires devant être évaluées par le concours / par les examens liés au master.**

Trop peu de collègues ont différencié les deux évaluations pour que cela puisse être significatif.

BILLETS D'HUMEUR ÉMAILANT LES RÉPONSES À L'ENQUÊTE

IL EST IMPENSABLE QU'AU MOINS UNE DE CES DEUX ÉPREUVES ORALES (VOIRE LES DEUX?) NE SE DÉROULE PAS POUR L'ESSENTIEL (DANS SON INTÉGRALITÉ ?) DANS LA LANGUE QUE LE CANDIDAT EST CENSÉ ENSEIGNER.

LES COMPÉTENCES ACQUISES LORS DU STAGE DOIVENT ÊTRE PRISES EN COMPTE LORS DE LA VALIDATION DU STAGE.

DANS UN MONDE MEILLEUR UN MASTER EEF MENTION LANGUES AURAIT UNE COMPOSANTE DIDACTIQUE DES LANGUES (ACQUISITION, RECHERCHE EN DIDACTIQUE) AVEC DES COURS DISPENSÉS PAR DES EC UNIVERSITAIRES ET VALIDÉS PAR UNE VRAIE QUESTION AU CONCOURS.

CONNAISSANCES GÉNÉRALES SUR L'ORGANISATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

MAÎTRISE MINIMALE D'OUTILS TECHNOLOGIQUES

LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE DISCIPLINAIRE EST PARTICULIÈREMENT NÉCESSAIRE DANS LA MESURE OÙ, EN RAISON DE DIVERS SYSTÈMES DE COMPENSATION, DE NOMBREUX ÉTUDIANTS ARRIVENT EN MASTER AVEC UNE MAÎTRISE INSUFFISANTE DES SAVOIRS ET SAVOIR FAIRE DISCIPLINAIRES.

ON PEUT CONCEVOIR UN CONCOURS RESTREINT QUI PERMETTE DE SÉLECTIONNER DES CANDIDATS EN FONCTION DE LEUR COMPÉTENCE LANGAGIÈRE ET DE LEUR POTENTIEL PROFESSIONNEL, LE MASTER VALIDANT DE PLUS LARGES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES.

SI L'ON DOIT RECRUTER UN MÉDECIN POUR QU'IL S'OCCUPE DE NOS ENFANTS DÈS LA RENTRÉE SUIVANTE, IL SERAIT PERTINENT DE S'ASSURER QU'IL MAÎTRISE DES SAVOIRS SCIENTIFIQUES (LES DISCIPLINES ACADÉMIQUES), MAIS AUSSI QU'IL A COMMENCÉ À LES METTRE AU SERVICE D'UNE PRATIQUE : POSER UN DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNER LE PATIENT.

Ont participé à cette enquête les universités suivantes :

**Aix
Amiens
Cergy Pontoise
Dijon
Le Havre
Lorraine Metz
Lyon 2
Montpellier
Nancy
Nanterre
Nice
Orléans
Paris 3
Paris Diderot
Paris Est Créteil
Paris Sorbonne
Poitiers
Reims
Rennes 2
Rouen
Strasbourg
Toulouse 2 Le Mirail
Université du Sud Toulon-Var**

MERCI AUX COLLÈGUES QUI ONT TRANSMIS LES INFORMATIONS.